

Bayonne le 20. Mars 1780

Monsieur  
V. J.

Monsieur?

  
  
Monsieur de St. Briant  
intendant de la province  
de Languedoc / La Montpelier



Depuis la réception de votre lettre, nous avons fait  
inutilement, toutes les recherches imaginables.  
notre communauté, mal en règle depuis très long  
temps, se trouve sans registres de délibérations  
du temps de la guerre de 1744, nous savons  
très positivement, par la tradition de nos anciens,  
qui se rappellent, que notre communauté a  
fourni non seulement une maille en 1744, mais  
encore qu'elle en a fourni trois, en différents  
temps: nous savons par la même voie, que  
jamais aucun, n'a été abandonné à la communauté

voilà tous les renseignements que nous pourrions vous  
donner, malgré tous nos efforts pour vous en donner  
de plus amples; est, ce qui nous a fait retarder  
notre réponse, dans l'espoir toujours de trouver  
quelque papier du greffe qui nous mit en mesure  
de vous fournir les instructions que vous nous  
demandez

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond  
Respect, et le plus complet dévouement

Monsieur

vos très honorables et très  
obés serviteurs  
Mazaud <sup>consul</sup>  
Jussieu <sup>trésorier</sup> <sup>consul</sup>

*[Faint, mostly illegible handwriting on the reverse side of the page, including a large circular stamp or seal on the right edge.]*